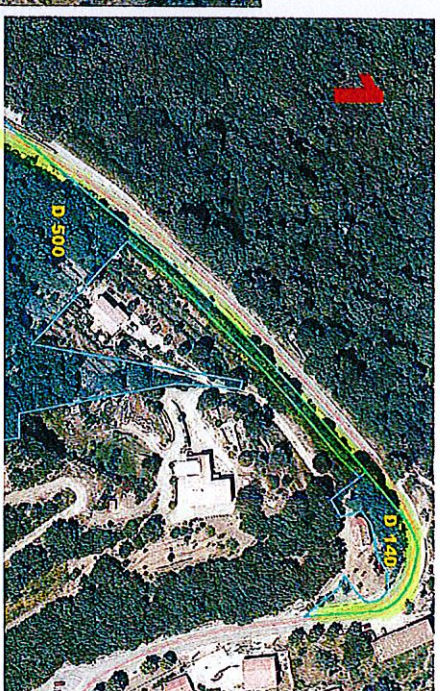
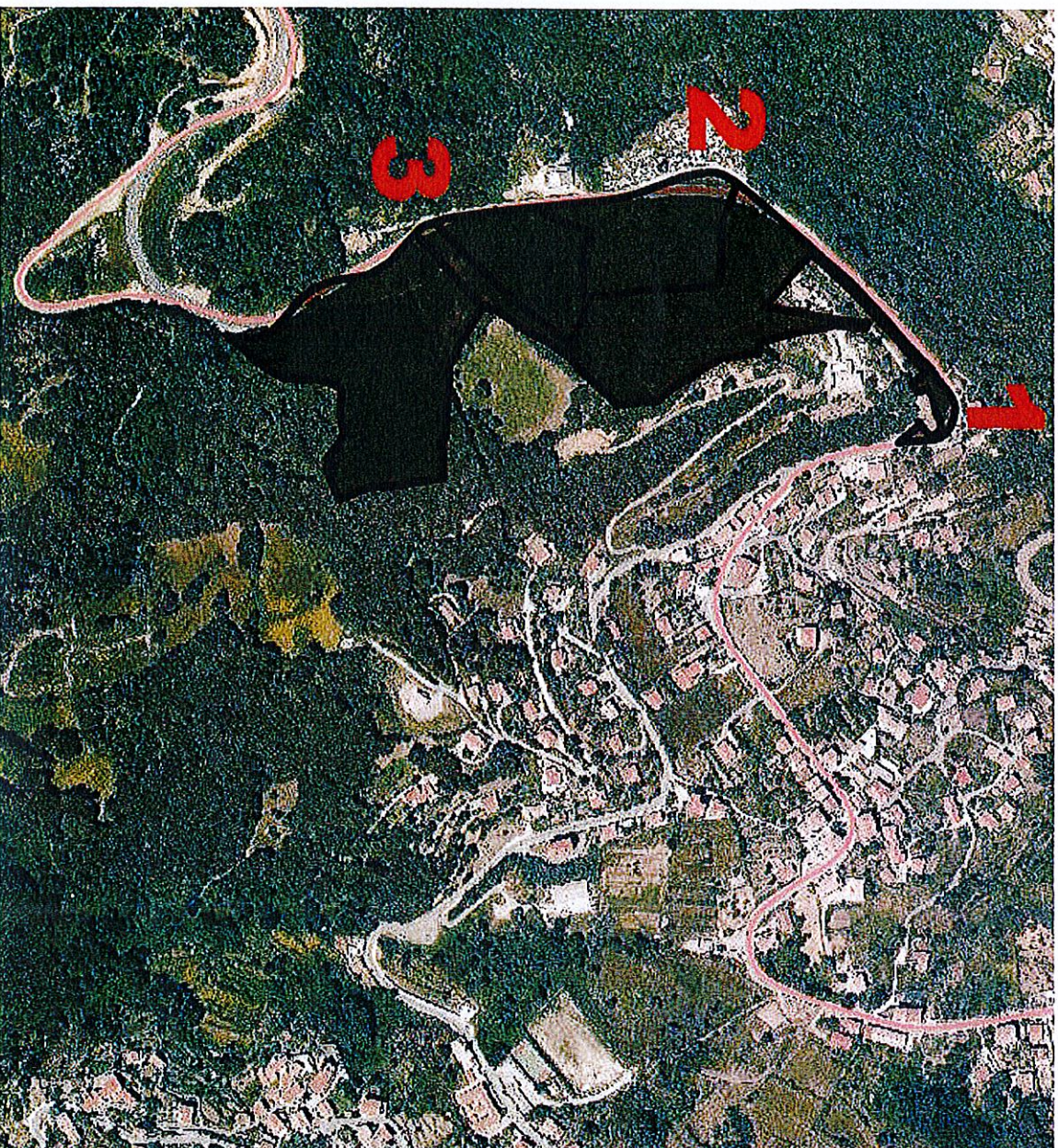


# PITRETU E BICCHISGIA



Commune :  
PETRETO-BICCHISANO (211)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 529 U  
Document vérifié et numéroté le 02/05/2018  
A AJACCIO  
Par PALAMA MARINA  
INSPECTRICE  
Signé

AJACCIO  
6, Parc Cunéo d'Ornano.BP409  
  
20195 AJACCIO CEDEX1  
Téléphone : 0495503701  
Fax : 0495503517  
cdfif.ajaccio@dgif.finances.gouv.fr

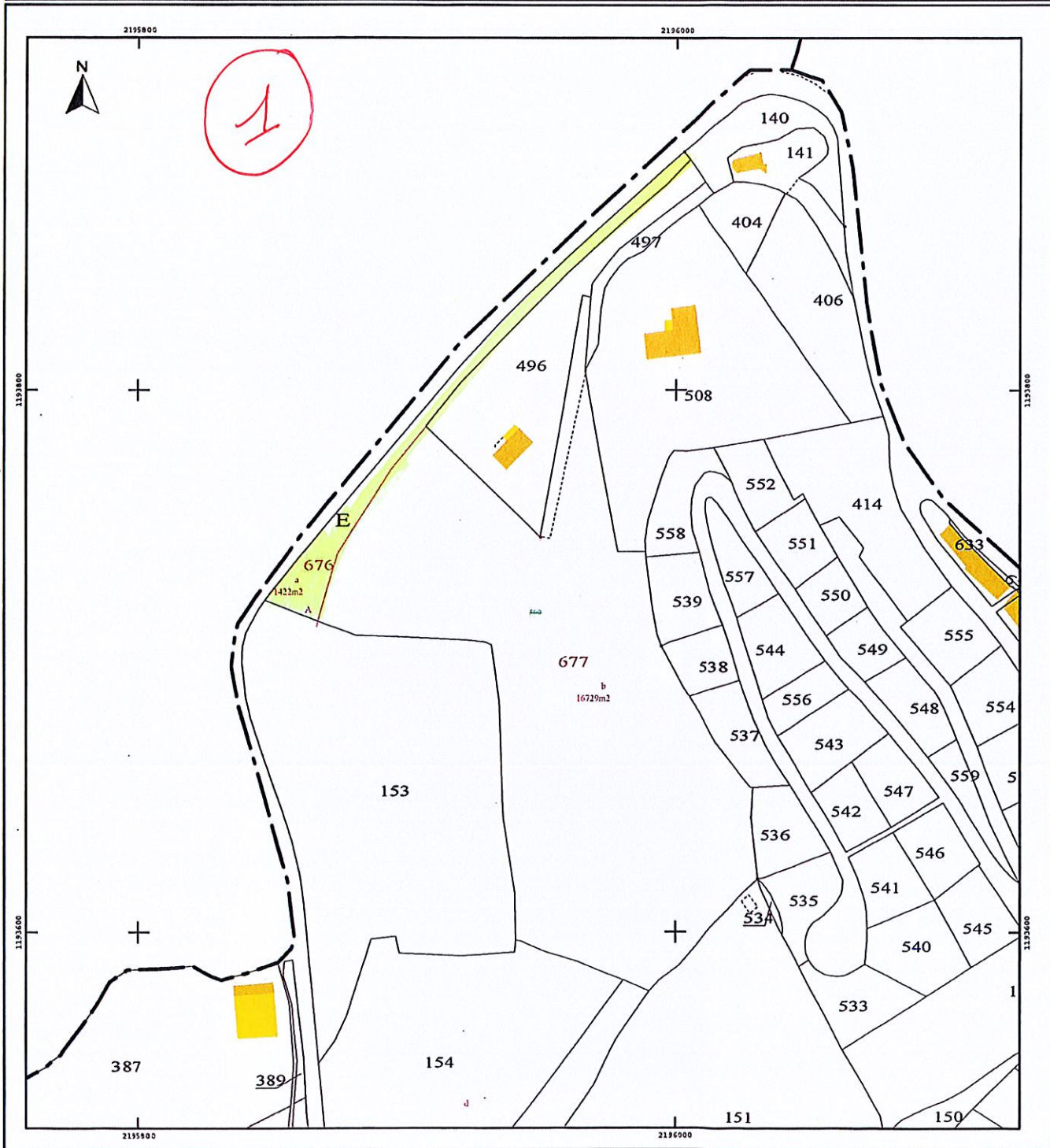
DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : D  
Feuille(s) : 000 D 02  
Qualité du plan : Plan non régulier  
  
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2000  
Date de l'édition : 02/05/2018  
Support numérique : -----

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le ----- par ----- géomètre à -----  
Les propriétaires désignent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.  
A -----, le -----

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par BERWANGER (2)  
  
Réf. : 11181/CD  
Le 06/03/2018

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité appropriée, etc...)



Commune :  
PETRETO-BICCHISANO (211)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 527 C  
Document vérifié et numéroté le 02/05/2018  
AAJACCIO  
Par PALAMA MARINA  
INSPECTRICE  
Signé

AJACCIO  
6, Parc Cunéo d'Ornano.BP409  
  
20195 AJACCIO CEDEX1  
Téléphone : 0495503701  
Fax : 0495503517  
cdf.ajaccio@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : D  
Feuille(s) : 000 D 02  
Qualité du plan : Plan non régulier

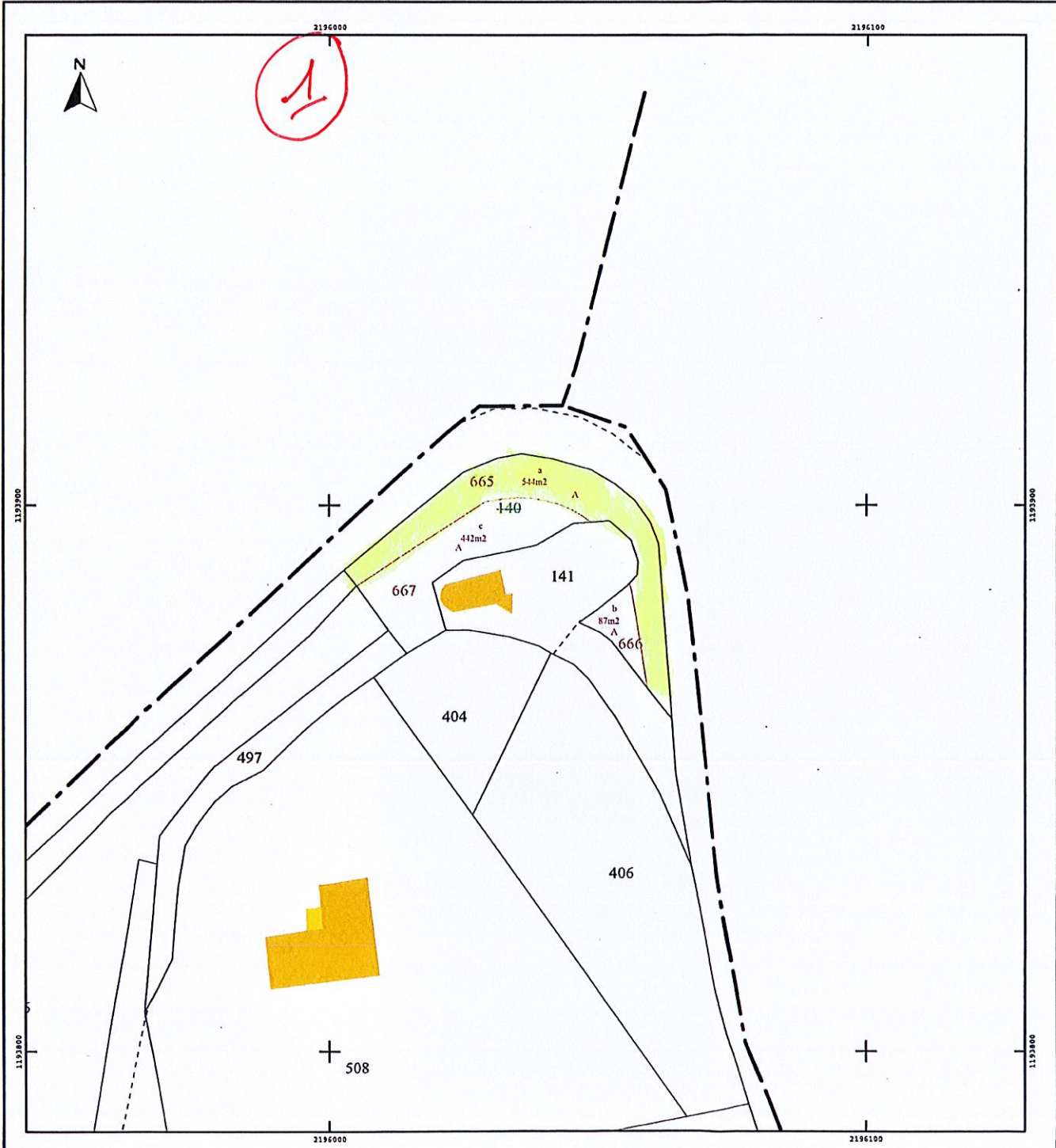
Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/1000  
Date de l'édition : 02/05/2018  
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par BERWANGER (2)  
Réf. : 11181/CD  
Le 06/03/2018

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le ----- par ----- géomètre à -----.  
Les propriétaires désignent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la remise 6463.  
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan renouvelé par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Précisez les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de l'autorité appropriée, etc...)

*Modification selon les enregistrements d'un acte public*



Commune :  
PETRETO-BICCHISANO (211)

Numéro d'ordre du document  
d'arpentage : 528 Y  
Document vérifié et numéroté le 02/05/2018  
AJACCIO  
Par PALAMA MARINA  
INSPECTRICE  
Signé

AJACCIO  
6, Parc Cunéo d'Ornano, BP409  
  
20195 AJACCIO CEDEX1  
Téléphone : 0495503701  
Fax : 0495503517  
cdif.ajaccio@dgfip.finances.gouv.fr

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section : D  
Feuille(s) : 000 D 01 000 D 02  
Qualité du plan : Plan non régulier

Echelle d'origine : 1/2000  
Echelle d'édition : 1/2500  
Date de l'édition : 02/05/2018  
Support numérique : -----

D'après le document d'arpentage  
dressé  
Par BERWANGER (2)  
  
Réf. : 11181/CD  
Le 06/03/2018

CERTIFICATION  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires sous-signés (3)  
a été établi (1) :  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;  
B - En conformité d'un piquetage : ----- effectué sur le terrain ;  
C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé  
le ----- par ----- géomètre à -----.  
Les propriétaires désignent avoir pris connaissance des informations portées  
au dos de la présente 6463.  
A -----, le -----

(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une esquisse (plan rénové par voie de mise à jour). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.  
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)  
(3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué, représentant qualifié de faillite expropriant, etc...)

